



Synthèse

Diagnostic Local de Santé et d'Inclusion Sociale :  
Du Quartier Prioritaire de Lézignan-Corbières

---

MAI 2016

---

Comité Départemental d'Education  
pour la Santé de l'Aude (Codes11)  
31 bd Omer Sarraut  
11000 Carcassonne



## CADRE ET CONTEXTE DU DIAGNOSTIC :

Le diagnostic de santé et le diagnostic partagé d'inclusion sociale sont des outils au service d'une stratégie locale de santé publique d'insertion. Il participe à l'identification des grandes priorités d'action à mener sur le territoire dans les champs de la santé et du social en partenariat avec les ressources professionnels et associatives du territoire.

Ils ont pour objectif commun de mettre en évidence les grandes caractéristiques du territoire en matière sanitaire et sociale et servent à l'élaboration des Contrats de Ville et Contrats Locaux de Santé (CLS).

L'enjeu de cette démarche de diagnostic est de dépasser les approches sectorielles pour adopter une approche globale. Elle associe l'ensemble des acteurs (services de l'État, collectivités locales, acteurs locaux, habitants) afin de mieux évaluer les besoins en termes de santé, d'insertion, d'éducation, d'hébergement, de logement et d'accompagnement pour construire une vision territorialisée et alimenter les futurs appels à projets.

Le CODES11, dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Moyens signée avec l'Agence Régionale de Santé Languedoc-Roussillon, et dans le cadre d'un appel à projet de la DDCSPP et de la Commune de Lézignan-Corbières, répond à une mission spécifique liée à un diagnostic approfondi du quartier prioritaire de Lézignan-Corbières.

Ce rapport dresse, en premier lieu, une photographie de la situation sanitaire et sociale du quartier prioritaire Centre-Ville de la commune de Lézignan-Corbières à l'aide de l'analyse des indicateurs quantitatifs. Dans un second temps, il offre une analyse des données qualitatives issues de l'expérience des acteurs locaux et des habitants.

**PHASE 1 : Travaux préliminaires au diagnostic**

ETAPE A : La préparation méthodologique du diagnostic  
Note de cadrage/ élaboration du protocole

ETAPE B : Analyse des diagnostics existants et identification des indicateurs et problématiques à approfondir

ETAPE C : Validation de la méthodologie et des axes de travail avec l'ARS et les représentants de la Politique de la Ville

**PHASE 2 : Le recueil et l'approfondissement des données**

ETAPE A : Approfondissement du recueil des données de cadrage quantitatives

ETAPE B : Approfondissement du recueil d'informations qualitatives sur l'offre existante (soins, prévention, médico-sociale)

**PHASE 3 : Approfondissement de l'analyse et identification de pistes de travail**

ETAPE A : le recueil qualitatif sur la situation de la population et sur la dynamique d'acteurs, et l'identification des pistes de travail

ETAPE B : rédaction des axes stratégiques d'actions

**PHASE 4 : Production du rapport**

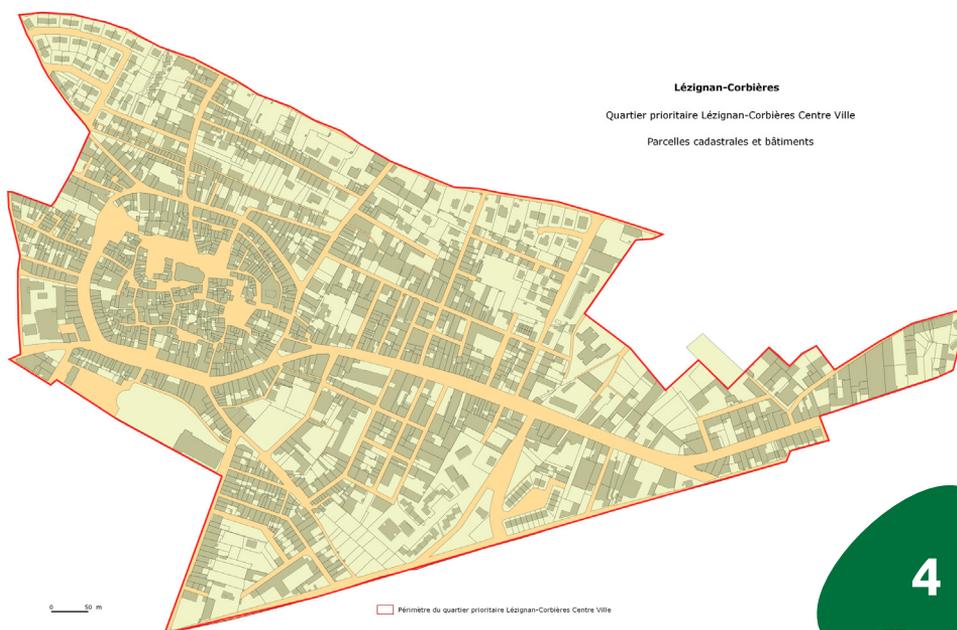
## CONTEXTE TERRITORIAL :

La ville de Lézignan-Corbières fait partie de l'arrondissement de Narbonne et de l'Intercommunalité : Communauté de communes de la région Lézignanaise. La superficie totale de la communauté de communes de la région Lézignanaise est de 37,70 km<sup>2</sup>. Lézignan est la plus importante commune de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise, Corbières et Minervois composée de 52 communes, et qui compte au total 31 503 habitants en 2012 selon l'INSEE.

Le quartier prioritaire centre-ville de Lézignan-Corbières est constitué pour partie de trois IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique) que sont : l'IRIS Centre, l'IRIS Faubourg et l'IRIS Nord. Ces trois IRIS sont situés au cœur de la ville.

La part de la surface du quartier prioritaire dans l'IRIS est la suivant e:

- 49,8% pour l'IRIS Centre
- 35,1% pour l'IRIS Faubourg
- 15,1% pour l'IRIS Nord



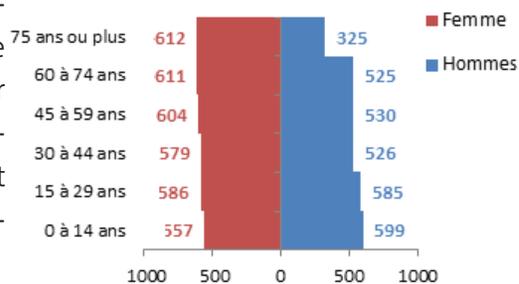
## DÉMOGRAPHIE



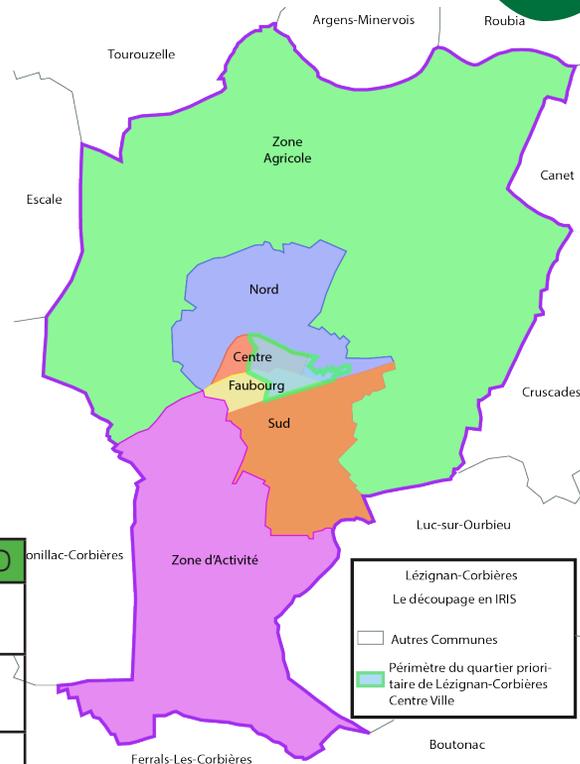
Les trois IRIS (Centre, Faubourg et Nord) composant en partie le quartier prioritaire Lézignan-Corbières Centre-ville, représente près de 63% de la population totale de la commune. L'IRIS la plus peuplée est celle du Nord avec 2540 habitants vient ensuite l'IRIS Centre avec 2111 habitants et l'IRIS Faubourg avec 1988 habitants.

On peut voir, à l'aide de cette pyramide des âges, que la population qui compose les 3 IRIS du quartier prioritaire de Lézignan-Corbières est extrêmement homogène.

Pyramide des âges des trois IRIS composant le quartier prioritaire centre de Lézignan-Corbières



Source : INSEE 2012



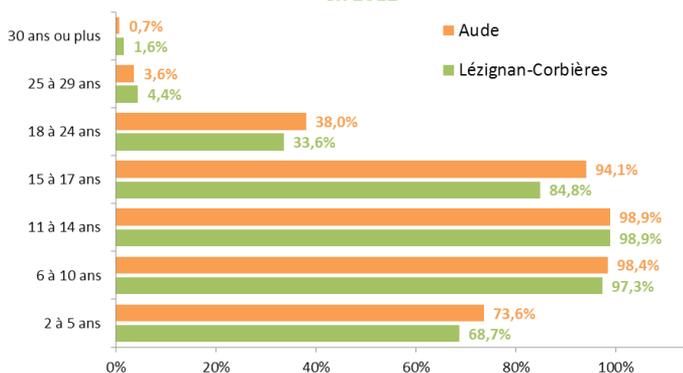
	IRIS FAUBOURG	IRIS CENTRE	IRIS NORD
Part des familles nombreuses	6.9%	11%	9.3%
Part des familles monoparentales	19%	21.9%	13.7%
Taux de chômage	24%	29%	19%

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires

## ÉDUCATION SUR LA COMMUNE

Le taux de scolarisation des 2-5 ans est inférieur de 5 points à celui du département et de 6 points inférieurs à celui de la France métropolitaine. De plus sur le territoire du quartier prioritaire on retrouve un nombre de familles monoparentales important (1907 familles) ayant des besoins accrus en termes de relais d'accueil.

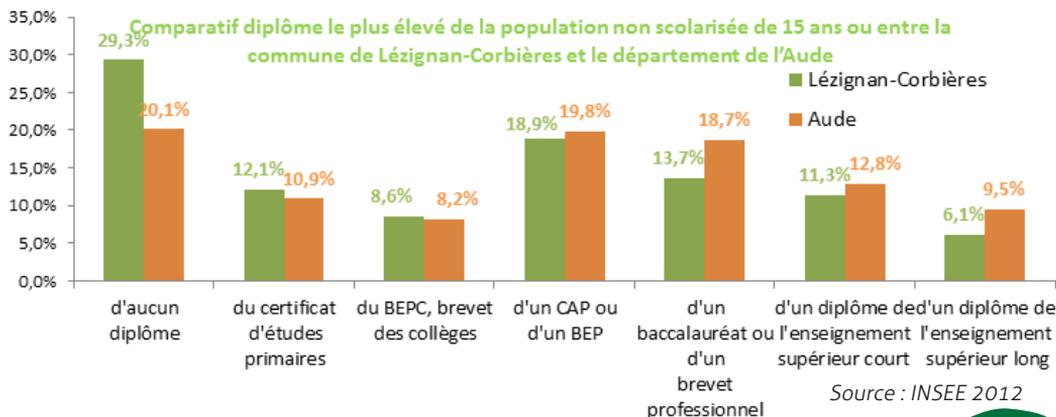
Taux de scolarisation selon l'âge en 2012



Source : INSEE 2012

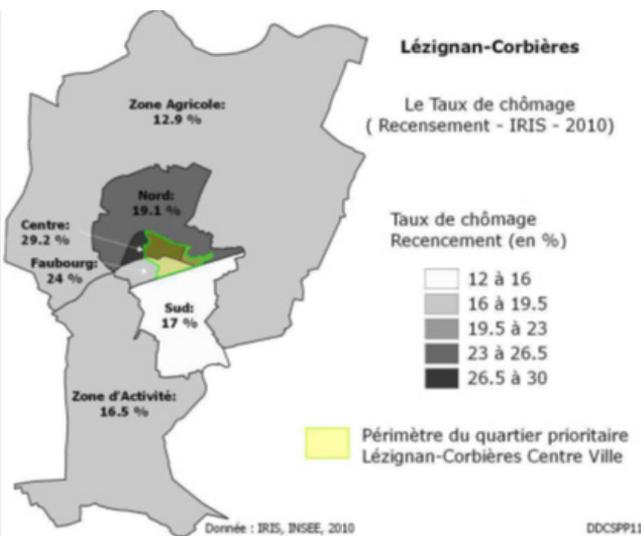
La non-scolarisation des enfants avant leur entrée au CP est une gêne pour la plupart d'entre eux sur les prérequis travaillés à l'école maternelle facilitant une entrée en CP dans de bonnes conditions.

La part des individus qui ne dispose d'aucun diplôme est importante sur la commune de Lézignan-Corbières, 29,3 % quand elle est de 20,1% sur le département de l'Aude.



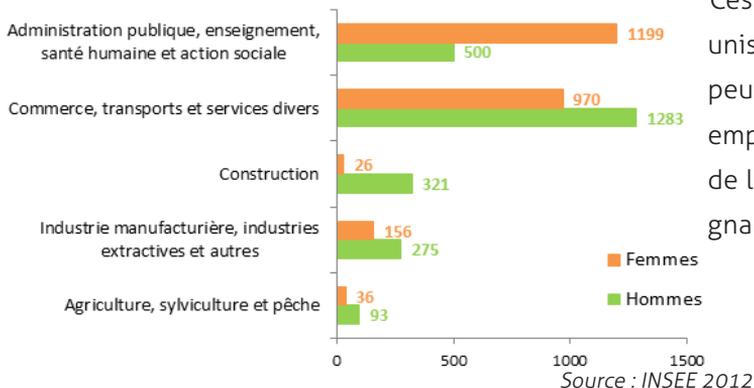
## EMPLOI SUR LA COMMUNE

Les deux IRIS que sont Nord et Centre sont ceux qui ont le plus fort taux de chômage (IRIS Nord : 19,1%, IRIS Centre : 29,2%). L'IRIS Faubourg à un taux de chômage proche du taux que l'on retrouve sur l'ensemble de la commune de Lézignan-Corbières (IRIS Faubourg : 24%, commune de Lézignan-Corbières : 20,5%). En mars 2015, au sein du quartier prioritaire 21% des demandeurs d'emploi étaient âgés de moins de 26 ans.



Le principal secteur d'activité économique pourvoyeur d'emploi est le secteur : « commerce, transports et service divers » où les hommes sont beaucoup plus représentés que les femmes. Le second secteur pourvoyeur d'emploi est le secteur « Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » qui cette fois est beaucoup plus occupé par les femmes que par les hommes.

### Emploi par sexe et secteur d'activité économique



Ces deux secteurs réunis représentent un peu plus de 80% des emplois des habitants de la commune de Lézignan-Corbières.

	Lézignan-Corbières	Aude
Part de bénéf. sans médecin traitant déclaré du RG - 16 ans et plus (%)	10,29%	10.36%
Part de bénéf. de la CMU- C du RG (%)	23,64%	14.56%
Part de bénéf. de l'ACS du RG (%)	5,93%	4.61%
Part de bénéf. en ALD du RG (%)	19,95%	18.18%

Source : CNAM SIAM ERASME 2014

La part des bénéficiaires de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) sans médecin traitant pour les personnes de plus de 16 ans est sensiblement la même que pour le département de l'Aude.

La part des bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ou bien de l'Aide à Complémentaire Santé (ACS) est supérieure au département de l'Aude. Ce qui s'explique par un revenu généralement plus faible des habitants de Lézignan-Corbières

	Lézignan-Corbières	Aude
Part de bénéf. n'ayant pas eu une consultation généraliste sur les 24 derniers mois du RG - 16 ans et plus(%)	9,56%	10.55%
Part de bénéf. n'ayant pas eu une consultation dentiste sur les 24 derniers mois du RG - 16 ans et plus (%)	38,18%	35.42%
Part de bénéf. sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois du RG - 16 ans et plus(%)	6,04%	6.72%

Source : CNAM SIAM ERASME 2014

La part des bénéficiaires de la CPAM sans consultation d'un médecin généraliste ou bien sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois est plus faible que celle que l'on peut observer sur le département de l'Aude.

# OFFRE MÉDICO-SOCIALE



EHPAD	Croix Rouge Française Ouvert le mardi et le jeudi de 15h à 17h	Maison de Retraite la Providence	Secours Catholique	Caisse Primaire d'Assurance Maladie	Centre Information sur les Droits des Femmes et Familles	Association PEPS AUDE	Caisse d'Allocations Familiales Du Mardi au Jeudi : de 08h30 à 12h30 Accueil ouvert l'après-midi uniquement sur rendez-vous Fermeture pendant les vacances scolaires
-------	---	-------------------------------------	-----------------------	--	--	--------------------------	---



Mission Locale d'Insertion  
Permanence le Mercredi  
de 9 h à 12 h

Relais d'Assistantes Maternelles  
le lundi et vendredi de 14h à 18h  
le mardi, mercredi et jeudi de 8h à 12h

Centre Communal d'Action Sociale

Ecole Frédéric Mistral

Multi-Accueil Jacqueline Aribaud  
le lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Maison Des Adolescents  
Du Mardi au Jeudi : de 08h30 à 12h30  
Accueil ouvert l'après-midi  
uniquement sur rendez-vous.  
Fermeture pendant les vacances scolaires.

Ecole Maternelle F. Dolto

Planning Familial de l'Aude MFPP  
Le vendredi de 10h à 13h  
sur rendez vous

Consultation Jeunes Consommateurs  
Consultation le mercredi de 14h à 17h  
Secrétariat du lundi au jeudi 8h30-12h30  
le vendredi 8h30-12h30 et 13h30-16h30

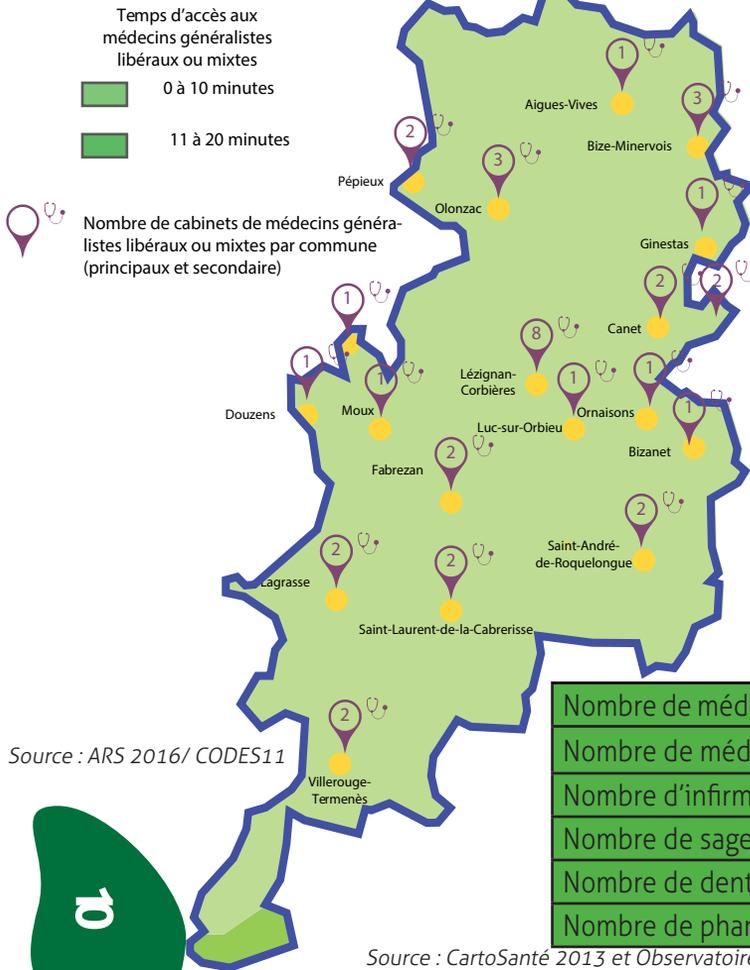
Centre Médico-Social  
du lundi au jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30  
le vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30

Ecole Maternelle Alphonse Daudet

Maison des Jeunes et de la Culture  
et Point d'Information Jeunesse  
du lundi au vendredi: de 8h à 19h30  
le samedi : 8h-12h et 14h-17h



# DÉMOGRAPHIE MÉDICALE



Source : ARS 2016/ CODES11

Le nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants dans l'EPCI CC Région Lézignanais- Corbières et Minervois est de 73.51 (117 dans l'Aude, 110 en France métropolitaine).

Malgré cette densité de médecins généralistes, une proportion importante des médecins généralistes la commune, est âgée de plus de 55 ans (soit 4 sur 9).

Le Conseil Citoyen de la ville de Lézignan-Corbières a mis en avant la difficulté de trouver un médecin traitant dans le centre ville. Si cette problématique est identique pour l'ensemble des habitants de la commune et du quartier prioritaire, ces derniers y sont plus vulnérables du fait d'une

mobilité et de ressources économiques moindres.

70% de la patientèle de Lézignan-Corbières se soigne sur la Commune de Lézignan-Corbières.

	Lézignan-Corbières
Nombre de médecins généralistes	8*
Nombre de médecins spécialistes	7
Nombre d'infirmiers	18
Nombre de sage-femme	1
Nombre de dentistes	8
Nombre de pharmacies	4

Source : CartoSanté 2013 et Observatoire régional des situations de fragilité 2015

\*depuis 2015 le départ d'un médecin généraliste est constaté portant le chiffre de 8 à 7



Pour tenir compte du nombre d'acteurs locaux et afin de favoriser des échanges transversaux, deux groupes de travail entre professionnels regroupant plusieurs thématiques identifiées comme prioritaires ont été constitués :

- GTT Santé : Nutrition, addictions et santé mentale.
- GTT Social : La précarité dans l'éducation, l'emploi et l'hébergement.

### **LES OBJECTIFS ÉTAIENT :**

- Présentation des données de cadrage, validation et compléments
- Proposition de problématiques, priorisation et réflexion autour d'orientations stratégiques
- Réflexion autour des pistes d'actions

Les éléments ci-dessous en sont ressortis de façon synthétique mais chaque GTT a fait l'objet d'un compte-rendu (annexes du rapport).

### AXES PRIORITAIRES DU DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTÉ :

#### Sur la thématique «**NUTRITION**» :

1. Des problématiques de nutrition visibles dès le plus jeune âge :
  - Alimentation non adaptée aux enfants (boissons énergétiques, barres chocolatées, chips,...)
  - Alimentation riche/ des repas peu ou pas équilibrés

#### Sur la thématique «**ADDICTION**» :

- Besoin de rendre plus lisible le travail de réseau entre le secteur de la santé mentale, celui des addictions, celui du social (lien précarité)

### AXES PRIORITAIRES DU DIAGNOSTIC D'INCLUSION SOCIALE :

#### Sur la thématique «**ÉDUCATION, EMPLOI ET FORMATION**» :

- ABSENTÉISME SCOLAIRE
- ILLÉTRISME

#### Sur la thématique «**HÉBERGEMENT**» :

- Aucun hébergement d'urgence n'est disponible sur la commune
- Absence de logement d'insertion (CHRS...) et de logement adapté
- Prise en charge des femmes victimes de violences

## NUTRITION : DES COMPORTEMENTS NUTRITIONNELS INAPPROPRIÉS

Publics	Problématique Constats et besoins	Actions à consolider	Actions à mettre en oeuvre	Ressources/leviers (partenaires, dispositifs, etc.)
Enfants et jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu d'actions nutrition développées sur le territoire</li> <li>- Des habitudes alimentaires non adaptées</li> </ul>		<p><b>Développer des actions nutrition :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Ateliers cuisine/nutritionnels parents-enfants</li> <li>- Ateliers et actions autour du goût au sein des écoles maternelles et primaires</li> </ul> <p>Relancer les actions nutrition probantes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir l'allaitement sur le principe « la semaine de ... » (CMS)</li> <li>- « Un fruit pour la récré »</li> </ul>	<p><u>Leviers dispositifs:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement des jardins familiaux               <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Un fruit pour la récré »</li> <li>- PNNS (2016-2020)</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Ressource :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ARS</li> <li>- Conseil Départemental (CMS)</li> <li>- Éducation Nationale</li> <li>- AMI</li> <li>- Audiab</li> <li>- PEP'S Aude</li> <li>- Municipalité</li> <li>- CLREAAP11</li> <li>- Centre Hospitalier</li> </ul>
Adultes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Problématiques de surpoids et obésité</li> <li>- besoin de lutter contre les maladies chroniques (diabète, maladies cardio-vasculaires) auprès des adultes</li> <li>- Peu de visibilité des actions mises en oeuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ateliers « cuisine » (Secours Catholique)</li> <li>- Ateliers d'éducation thérapeutique du patient (CH et Audiab/ AMI)</li> </ul>	<p><b>Développer des actions nutrition :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers équilibre alimentaires et petit budget</li> <li>- Ateliers cuisine intergénérationnels</li> <li>- Jardins familiaux et ateliers pédagogiques</li> </ul> <p>Relancer les actions nutrition probantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier « je bouge, je mange, je vais bien » (PEP'S Aude)</li> </ul>	

## ADDITIONS : UNE CONNAISSANCE PARCELLAIRE DES DISPOSITIFS ET COMPETENCES DES STRUCTURES PRESENTES SUR LE TERRITOIRE

	Publics	Problématique Constats et besoins	Actions à consolider	Actions à mettre en oeuvre	Ressources/leviers (partenaires, dispositifs, etc.)
	Professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance des permanences du territoire par les professionnels (permanences ANPAA, CJC, Médecin addictologue)</li> <li>- Besoin de faire du lien entre les acteurs du parcours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer autour des permanences présentes sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler sur un guide de parcours en addictologie sur le territoire.</li> <li>- Développer des temps d'échanges et collaborations entre professionnelles sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ARS</li> <li>- CH</li> <li>- CMS</li> <li>- ANPAA</li> <li>- AIDeA11</li> <li>- Médiateurs</li> <li>- Maison des Ados</li> <li>- PAEJ</li> <li>- etc</li> </ul>
	Public	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin de rendre visible les permanences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les échanges entre professionnels pour mieux se connaître, échanger, répondre à la question : « qui fait quoi ? »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexion sur l'organisation et l'accessibilité des permanences : Locaux/ Horaires/ etc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ARS</li> <li>- CH</li> <li>- CMS</li> <li>- ANPAA</li> <li>- AIDeA11</li> <li>- Médiateurs</li> <li>- Maison des Ados</li> <li>- PAEJ</li> <li>- etc</li> </ul>
<b>Focus Santé Mentale</b>	Professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance des acteurs du parcours de la santé mentale</li> <li>- Besoin de faire du lien entre les acteurs du parcours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les échanges entre professionnels pour mieux se connaître, échanger, répondre à la question : « qui fait quoi ? »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer sur les dispositifs présents sur le territoire : Maison des Ados, PAEJ, CMP, etc</li> <li>- Travailler sur un guide de parcours en santé mentale sur le territoire : champ de compétence de chacun, limites, entrée, dépistage, prise en charge, suivi, ...</li> <li>- Mise en place d'un référent ville sur la thématique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ARS</li> <li>- CMP</li> <li>- CMS</li> <li>- Maison des Ados/ PAEJ/etc</li> </ul>

## PROBLÉMATIQUE D'HÉBERGEMENT EN URGENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE.

Problématique(s) prioritaire(s) HÉBERGEMENT	Actions à consolider	Actions à mettre en oeuvre	Ressources/leviers (partenaires, dispositifs, etc.)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucun hébergement d'urgence n'est disponible sur la commune.</li> <li>- Absence de logement d'insertion (CHRS...) et de logement adapté.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des logements temporaires ou d'urgences pour les femmes victimes de violences.</li> </ul>	<p><u>Leviers/dispositifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Allocation Logement Temporaire ALT1/ ALT2 (Principe Loi DALO).</li> </ul> <p><u>Ressource :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariat État/Mairie</li> <li>- CCAS : co-construction et co-financement Mairie-ALT1 (DDCSPP)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en charge des femmes victimes de violences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieu ressource du CIDFF pour la prise en charge</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- CIDFF</li> <li>- Intervenante sociale</li> <li>- Police/Gendarmerie</li> </ul>

Problématique(s) prioritaire(s) ILLÉTRISME	Actions à consolider	Actions à mettre en oeuvre	Ressources/leviers (partenaires, dispositifs, etc.)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'illettrisme des salariés / des personnes en recherche d'emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers Savoirs de Base (action Tremplin)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des ateliers sur des horaires adaptés à un travailleur.</li> <li>- Repérer les OPCA et les SIAE qui mettent en place des formations sur l'illettrisme.</li> <li>- Sensibiliser les Chambres consulaires et les entreprises.</li> </ul>	<p><u>Ressource :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ACEL : Association des chefs d'entreprise du lézignanais.</li> </ul> <p><u>Leviers/dispositifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'entretien professionnel ;</li> <li>- Document unique de prévention des risques ;</li> <li>- Ateliers savoirs de base du LRI.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérage des jeunes en situation d'illettrisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le repérage des jeunes en situation d'illettrisme au travers du logiciel I-MILO.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Situation d'illettrisme au travers du logiciel I-MILO.</li> <li>- Formation des acteurs sur le repérage.</li> </ul>	<p><u>Ressource :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre de Ressources et de positionnement de l'Aude (CREPA).</li> </ul> <p><u>Leviers/dispositifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- OPCA.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et cibler de façon plus précise les bénéficiaires d'action de lutte contre l'illettrisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cap compétences Clés : actions à consolider en rappelant l'accès prioritaire des personnes en situation d'illettrisme.</li> </ul>		<p><u>Ressource :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrat de Ville.</li> </ul> <p><u>Leviers/dispositifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Guide départemental de lutte</li> </ul>
<b>Conseil citoyen</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Illettrisme important sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager la valorisation positive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscrire les parents dans le parcours éducatif</li> </ul>	

Problématique(s) prioritaire(s) <b>ABSENTÉISME SCOLAIRE</b>	Actions à consolider	Actions à mettre en oeuvre	Ressources/leviers (partenaires, dispositifs, etc.)
<p><b>Absentéisme scolaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Écoles primaires</li> <li>- Collèges</li> <li>- CFA</li> </ul>	<p><b>Écoles primaires et collèges :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire).</li> <li>- Atelier « Apprivoiser le monde numérique pour mieux aider les parents », mis en place dans le cadre du Contrat de Ville.</li> </ul> <p><b>Collège Joseph Anglade :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositif de lutte contre le décrochage scolaire avec la présence d'un coordonnateur de l'Éducation Nationale.</li> </ul> <p><b>Lycée l'Amandier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Classe « pompiers » pour promouvoir les valeurs citoyennes</li> </ul> <p><b>CFA-I :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Professeur référent qui accompagne individuellement et personnellement un apprenti.</li> <li>- Présence d'un médiateur (psychologue).</li> </ul>	<p><b>Auprès des enfants et des établissements :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une classe relais ;</li> <li>- Mise en place au sein du Collège Joseph Anglade de classes « Option » valeur citoyenne ou Cadet de la Défense ;</li> <li>- Mettre en place un programme de réussite éducative (PRE) ;</li> <li>- Mise en place de médiation spécialisée dans la lutte contre l'absentéisme.</li> </ul> <p><b>Auprès des parents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le soutien à la parentalité.</li> </ul>	<p><u>Leviers/dispositifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SEGPA en cours de création sur le futur collège.</li> <li>- École de la seconde chance.</li> <li>- Dispositif de prise en charge des exclus du système scolaire.</li> </ul> <p><u>Ressource :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mairie</li> <li>- Écoles et collèges</li> <li>- CFAI, CEFOBAT</li> <li>- RASSED</li> <li>- PEP'S Aude</li> <li>- AMI</li> <li>- REAAP 11</li> </ul>

ACS :	Aide au paiement d'une Complémentaire Santé
ALT :	Aide au Logement Temporaire
AMI :	Aide Mutuelle à l'Insertion
ANPAA :	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
ARS :	Agences Régionales de Santé
CC :	Communauté de Communes
CCAS :	Centre Communal d'Action Sociale
CFAI :	Centre de Formation d'Apprentis Interprofessionnel
CEFOBAT :	Centre de Formation d'Apprentis aux métiers du Bâtiment et TP
CH :	Centre hospitalier
CHRS :	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CIDFF :	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
CJC :	Consultations Jeunes Consommateurs
CMS :	Centre Médico Social
CMU-C :	Couverture Maladie Universelle Complémentaire
CPAM :	Caisse Primaire D'assurance Maladie
DALO :	Droit au Logement Opposable
DDCSPP :	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
EPCI :	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
GTT :	Groupe de Travail Thématique
I-MILO :	Logiciel de suivi des jeunes des missions locales
LRI :	Lieu Ressources Insertion
MDA :	Maison Des Adolescents de l'Aude
OPCA :	Organismes Paritaires Collecteurs Agréés
PAEJ :	Point Accueil Écoute Jeunes
PNSS :	Programme National Nutrition Santé
PRE :	Programme de Réussite Educative
RASED :	Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté
REAAP :	Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents
SEGPA :	Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SIAE :	Structure d'Insertion par l'Activité Economique